

NOTE RELATIVE
AU DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION D'UNITÉS D'ENSEIGNEMENT
POUR LES STAGIAIRES INSCRITS EN
DIPLOME UNIVERSITAIRE ENTRER DIRECTEMENT
DANS LE METIER

I/ Stagiaires concernés

Les stagiaires concernés par une éventuelle demande de validation d'unités d'enseignement en langue doivent être dans une des situations suivantes :

- avoir déjà obtenu des crédits en langue sans compensation lors d'une précédente année de Master
- avoir obtenu le Baccalauréat avec la mention « section européenne »
- avoir validé l'UE par Validation d'Acquis Professionnels ou Validation d'Expérience (arrêté faisant foi)
- avoir obtenu une certification en langue encore valable (niveau B2 du CECRL)

Les stagiaires demandant une dispense en culture numérique et TICE doivent être détenteur de la certification C2i2e.

REMARQUE : *La validation accordée pour une UE dispense du rendu de dossier et / ou examen mais pas de la présence en cours.*

La validation d'une UE octroie la note de 10/20 à cette dernière.

Les validations d'unités d'enseignement accordées ne peuvent être supprimées en cours d'année universitaire.

II/ Date butoir et modalités de dépôt des dossiers de demande de validation d'UE

- *Lieu de dépôt :*

Uniquement par voie électronique, sous format PDF (un seul PDF : utiliser pdfjoin.com pour réunir le dossier et les pièces en un seul document), à l'adresse : **inspe-examens@univ-lille.fr**

- *Date de dépôt :*

Les dossiers seront à rendre **au plus tard le Lundi 15 novembre 2021.**

Aucun dossier ne sera accepté une fois ce délai dépassé.

Pour toute question relative à la constitution du dossier, vous pouvez vous adresser au bureau des Examens : inspe-examens@univ-lille.fr, 03-20-79-86-52.

**DEMANDE DE VALIDATION D'UNITES D'ENSEIGNEMENT
POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022
DOSSIER A RENDRE AVANT LE LUNDI 15 NOVEMBRE 2021**

NOM : **NOM MARITAL** :
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

Prénom : Né(e) le : Ville :

Sexe : féminin masculin Nationalité : Téléphone :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail : INSPE OU ACADEMIQUE UNIQUEMENT
.....

I – Précisez pour l'année universitaire 2021-2022 votre inscription :

DU entrer directement dans le métier mention :

- 1^{er} degré
- 2nd degré : parcours à préciser (discipline) :
- CPE : Encadrement éducatif

Site de Formation ou université :

II – Unités d'enseignement dont vous demandez la validation :

UE	Intitulé	Année d'obtention	Niveaux d'études	Université d'obtention
	 /		

PIÈCES A FOURNIR (selon la situation)

- Le ou les relevé(s) de notes justifiant l'obtention de crédits auquel est joint un descriptif des contenus et modalités
- Diplôme justifiant l'obtention du Baccalauréat mention « section européenne »
- Certification C2i2e
- Arrêté pour les VAP ou VAE

INFORMATIONS

Le présent dossier de validation en vue de l'accès aux formations dispensées par l'INSPE sera présenté à la commission pédagogique **uniquement** s'il est dûment complété.

La validation accordée n'est valable qu'à l'INSPE et pour l'année universitaire indiquée sur la décision.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.
Réponse uniquement par mail.